

**DÉROGATION MINEURE**  
**N° DM 3003269887**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **7 août 2023**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

<b>Étude</b>	<b>Lieu de dérogation</b>
DM 3003269887	21 138, boulevard Gouin Ouest

Permettre dans la zone H1-2-103-2 pour une construction résidentielle unifamiliale de deux étages :

- un coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) de 0,17 au lieu du minimum requis de 0,25.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce douzième jour du mois de juillet de l'an 2023.

Le secrétaire d'arrondissement



Carl St-Onge, avocat

/ae